**Annexe 2 FICHE DE MISSION**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **REFERENT CRISE** | | |
| DEFINITION ET ACTIVITES DE LA MISSION | | |
| Définition de la mission : Vous êtes la personne ressource de l’organisation, vous animez et coordonnez le sujet.  Vous êtes la 1ere personne contactée en cas d’alerte/de SSE. Vous serez le contact privilégié de l’ARS en cas de crise. Vous devrez pouvoir réagir le plus rapidement possible, organiser la cellule de crise et la réponse en cas de SSE ou crise sanitaire.  Activités essentielles:   * Informer régulièrement les membres de la MSP et les partenaires de l’existence du plan d’action pour la participation à la gestion de crise sanitaire de la MSP, de son contenu et de ses évolutions * Actualiser le plan en fonction de l’évolution de l’organisation, à minima tous les ans * Assurer une veille documentaire et diffuser les actualités aux membres de la MSP si nécessaire * Apporter son expertise auprès des membres de la MSP en matière de préparation aux SSE * Recenser les besoins de formation, centraliser et organiser des sessions internes et/ou en lien avec le CESU * Partager la culture de la gestion des SSE afin d’identifier le plus grand nombre de personnes volontaires en cas de mise en œuvre * Assurer le relai avec les différents acteurs/partenaires en gestion de crise * Contribuer, si besoin, aux travaux de planification sanitaire en lien avec l’ARS Départementale et les structures référentes (ES, ESMS) * Organiser des exercices ou participer aux exercices réalisés par l’ARS, la préfecture ou les autres opérateurs * En cas de survenu d’une SSE, activer le plan d’action, piloter et/organiser l’opérationnalité et la continuité de la cellule de crise de la MSP   Relations externes : ARS départementale, Préfecture départementale, collectivités locales, Etablissement de santé et médico-sociaux territoriaux, SAMU, transports sanitaires, associations de sécurité civile, acteurs de la santé sur le territoire hors membres de la MSP (MSP, cabinet médicaux, officines, Services de soins infirmiers à domicile, maisons médicales de garde, dispositifs d’appui à la coordination…)  (liste non exhaustive, à adapter à chaque contexte)  Spécificités du poste / Contraintes :   * Une SSE/crise peut survenir à tout moment * Déplacement * Continuité de service | | |
| COMPETENCES REQUISES/A ACQUERIR | | |
| **Connaissances** | **Savoir-être** |
| DÉFENSE | ÊTRE DIPLOMATE |
| DROIT/RÉGLEMENTATION | FAIRE PREUVE DE DISCRÉTION |
| ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF, INSTITUTIONNEL | MAÎTRISE DE SOI |
| GESTION DE CRISE | DISPONIBILITE |
| **Savoir-faire** | RÉACTIVITÉ |
| ANALYSER UN RISQUE |
| ANIMER UN RÉSEAU, UNE COMMUNAUTÉ |
| ÉLABORER UN PLAN D’ACTION, UN PROGRAMME |
| GÉRER UNE SITUATION DE CRISE, D’URGENCE OU DANGEREUSE |